

## Commune de SOURDON

### PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal de SOURDON

Séance ordinaire du 25 Mai 2020

**Convocation** : le 14 Mai 2020

**Affichage** : le 1<sup>er</sup> Juin 2020

L'an deux mille vingt, le 25 Mai, à vingt heures et quinze minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky SZYROKI, Maire.

**Présents** : Mesdames Bérengère HOÛEN, Sylvie NORMAND et Messieurs Frédéric CAILLET, Léo DOYE, Jules DUFOURMANTELLE, Bruno MARTIN, Jean – François METRAL – CHARVET, Hervé QUEQUET, Jacky SZYROKI, Vincent SZYROKI.

**Représentés** : M<sup>r</sup> Guy TAHON par M<sup>r</sup> Jacky SZYROKI.

**Secrétaire de la séance** : M<sup>me</sup> Sylvie NORMAND.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h30.

#### **Installation des Conseillers Municipaux :**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jacky SZYROKI, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Madame Sylvie NORMAND a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT).

#### **➤ Délibération 07.2020 : Élection du Maire**

Monsieur Jacky SZYROKI, le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la présidence de l'assemblée (art. L2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré dix conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la Mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne prévu à cet effet.

#### **↳ Résultats du premier tour du scrutin :**

- |  |           |
|--|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote        | <b>0</b>  |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées)                                       | <b>11</b> |
| c. Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau (art. L. 66 du code électoral) | <b>0</b>  |
| d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)                     | <b>0</b>  |
| e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]                                      | <b>11</b> |
| f. Majorité absolue  | <b>6</b>  |

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. SZYROKI Jacky	11	Onze

↳ **Proclamation de l'élection du Maire :**

Monsieur SZYROKI Jacky, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

➤ **Délibération 08.2020 : Élection des Adjointes**

Sous la présidence de Monsieur SZYROKI Jacky, élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondants à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit **3** adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de **2** adjoints. Au vu de ces éléments, **le conseil municipal a fixé à 2 le nombre des adjoints au maire de la commune.**

☞ **Élection du premier adjoint :**

↳ **Résultats du premier tour du scrutin :**

- |  |           |
|--|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote        | <b>0</b>  |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées)                                       | <b>11</b> |
| c. Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau (art. L. 66 du code électoral) | <b>1</b>  |
| d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)                     | <b>1</b>  |
| e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]                                      | <b>9</b>  |
| f. Majorité absolue  | <b>6</b>  |

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. CAILLET Frédéric	4	Quatre
M. MARTIN Bruno	5	Cinq

↳ **Résultats du deuxième tour du scrutin :**

- |  |           |
|--|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote        | <b>0</b>  |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées)                                       | <b>11</b> |
| c. Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau (art. L. 66 du code électoral) | <b>1</b>  |
| d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)                     | <b>2</b>  |
| e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]                                      | <b>8</b>  |
| f. Majorité absolue  | <b>6</b>  |

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. CAILLET Frédéric	2	Deux
M. MARTIN Bruno	6	Six

↳ **Proclamation de l'élection du premier adjoint :**

Monsieur MARTIN Bruno, a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

☞ **Élection du deuxième adjoint :**

↳ **Résultats du premier tour du scrutin :**

- |  |           |
|--|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote        | <b>0</b>  |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées)                                       | <b>11</b> |
| c. Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau (art. L. 66 du code électoral) | <b>1</b>  |
| d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)                     | <b>1</b>  |
| e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]                                      | <b>9</b>  |
| f. Majorité absolue  | <b>6</b>  |

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. SZYROKI Vincent	9	Neuf

↳ **Proclamation de l'élection du deuxième adjoint :**

Monsieur SZYROKI Vincent, a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installée.

➤ **Délibération 09.2020 : Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjoint.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer comme suit les indemnités de fonction allouées au Maire et aux deux adjoints à compter du 26 mai 2020. Étant entendu que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

**Maire (SZYROKI Jacky) :** indemnités égale à 25.5 % du montant de traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale 1027 soit 991.80 € brut.

**1<sup>er</sup> adjoint (MARTIN Bruno) :** indemnités égale à 8 % du montant de traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale 1027 soit 311.15 € brut.

**2<sup>e</sup> adjoint (SZYROKI Vincent) :** indemnités égale à 8 % du montant de traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale 1027 soit 311.15 € brut.

**Désignation du suppléant au délégué de la Communauté de Communes Avre Luce Noye :**

Le Maire invite le Conseil à procéder, à la désignation du suppléant au délégué communautaire de la COM DE COM AVRE LUCE NOYE.

Monsieur MARTIN Bruno est désigné suppléant de Monsieur le Maire SZYROKI Jacky, comme indiqué dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal.

➤ **Délibération 10.2020 : Élection des délégués de la FDE 80.**

Le Président invite le conseil à procéder, à l'élection des délégués de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (FDE 80).

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

À l'unanimité, sont élus délégués de la FDE 80 :

Titulaires : Madame Sylvie NORMAND  
Monsieur Hervé QUEQUET

➤ **Délibération 11.2020 : Élection des délégués du SISA.**

Le Président invite le conseil à procéder, à l'élection des délégués du Syndicat Intercommunal de Soins à domicile Sud Amiénois (SISA).

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

À l'unanimité, sont élus délégués du SISA :

Titulaires : Monsieur Léo DOYE  
Monsieur Guy TAHON

Suppléant : Madame Bérengère HOÛEN

➤ **Délibération 12.2020 : Élection des délégués du SIAEP.**

Le Président invite le conseil à procéder, à l'élection des délégués du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP).

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

À l'unanimité, sont élus délégués du SIAEP :

Titulaires : Monsieur Jacky SZYROKI  
Monsieur Hervé QUEQUET

Suppléant : Madame Sylvie NORMAND

**Formation des commissions :**

➤ **VOIRIE**

Hervé QUEQUET  
Jules DUFOURMANTELLE  
Bruno MARTIN  
Sylvie NORMAND

➤ **BÂTIMENTS**

Jean – François METRAL - CHARVET  
Jacky SZYROKI  
Vincent SZYROKI  
Bruno MARTIN  
Hervé QUEQUET

➤ **SPORTS ET LOISIRS**

Jules DUFOURMANTELLE  
Vincent SZYROKI  
Léo DOYE

➤ **SCOLAIRE**

Bérangère HOÛEN  
Jacky SZYROKI

➤ **FÊTES**

Tous les conseillers municipaux.

M. Frédéric CAILLET ne souhaite pas faire partie de la commission des fêtes

Les membres du conseil municipal s'interrogent pour le feu d'artifice du 14 juillet. M. le Maire leur réponds que celui-ci ne sera probablement pas tiré.

**Questions diverses :**

Une prochaine réunion de conseil est prévue vers le 11 juin 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Fait à Sourdon,  
Le 29 Mai 2020

Le Maire,  
Jacky SZYROKI